



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 6 novembre 2024

### LE LABEL DIVERSITÉ DE LA POSTE RENOUELÉ PAR L'AFNOR CERTIFICATION POUR SA BRANCHE SERVICE-COURRIER-COLIS

**Ce mercredi 6 novembre, La Poste a obtenu le renouvellement du label Diversité, certifié par l'AFNOR Certification pour sa branche Services-Courrier-Colis. Ce label, remis officiellement par Violaine TRAJAN, responsable des relations institutionnelles de l'AFNOR à Philippe DORGE, DGA du groupe La Poste, en charge de la branche Services-Courrier-Colis, met en lumière l'engagement de l'entreprise en faveur de la diversité et de l'inclusion.**

**Cette cérémonie s'est déroulée sur le site de Boulogne-Billancourt (92), pleinement engagé pour la réinsertion professionnelle grâce à un partenariat local avec l'agence Humando.**

Initialement attribué à la branche Services-Courrier-Colis de La Poste en 2019, le label Diversité de l'AFNOR a été renouvelé cette année pour la seconde fois. Il permet d'attester que les processus de recrutement, d'intégration et de déroulement de carrière des collaborateurs ne sont pas de nature à provoquer des discriminations. Le label motive également l'entreprise à respecter ses engagements, mesurer ses résultats et continuer à progresser.

#### **Pour Philippe DORGE, DGA du groupe La Poste, en charge de la branche Services-Courrier-Colis :**

*« Je suis très heureux du renouvellement de notre label Diversité qui est le fruit d'un rigoureux travail collectif. Ce label est pour nous une marque de confiance, un moyen de saluer l'exemplarité de nos pratiques et il nous encourage à faire encore davantage en faveur de la diversité et de l'inclusion. »*

#### **Pour Violaine Trajan, responsable des relations institutionnelles de l'AFNOR Certification :**

*« Nous sommes particulièrement fiers de renouveler le label Diversité de La Poste pour sa branche Services-Courrier-Colis. Ce label incarne l'engagement constant de La Poste envers des pratiques inclusives et des processus exempts de discrimination. Félicitations aux équipes qui font de ce label un pilier essentiel de l'inclusion et un levier pour améliorer la qualité de vie au travail des postiers et des postières. »*

**Illustration à Boulogne : un partenariat au service de l'inclusion avec Humando**



En 2022, l'établissement de Boulogne-Billancourt (couvrant 5 communes du sud des Hauts-de-Seine) a souhaité diversifier ses modes de recrutement en transformant l'intégralité de sa force de travail intérimaire par de l'action d'insertion, en cohérence avec la responsabilité sociétale et environnementale de La Poste.

Pour cela, elle s'est rapprochée d'Humando, entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) afin de mettre en place un partenariat en faveur de la réinsertion sociale pour des personnes éloignées du marché du travail.

Ces personnes bénéficient ainsi d'une seconde chance avec un accompagnement personnalisé, comprenant notamment une phase de doublure de trois semaines avec un tuteur dédié, pour faciliter leur intégration et l'acquisition des compétences nécessaires au métier de facteur.

Depuis le lancement de ce programme, près de 80 intérimaires ont été recrutés via Humando pour des postes de facteurs sur l'établissement courrier de Boulogne-Billancourt et 4 d'entre eux ont pu obtenir un CDI.

### **Les engagements de La Poste en matière de diversité et d'inclusion**

Au quotidien, La Poste recrute les personnes de tout âge : les plus jeunes, avec 4 800 alternants et 4 000 stagiaires accueillis en 2023, et les postiers de plus de 50 ans qui représentent 49 % de ses effectifs.

Avec près de 53 % de femmes, La Poste conduit également une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle. Elle a par exemple consacré une enveloppe de 2 millions d'euros depuis 5 ans, à la garantie de l'égalité salariale.

La Poste est le premier employeur de personnes handicapées en France avec plus de 14 000 collaborateurs concernés, soit un taux d'emploi de 9,33 % en 2023.

Enfin, le groupe accompagne les aidants avec 5 200 postiers qui bénéficient de plusieurs dispositifs dans le cadre de l'Accord social Aidants signé en juillet 2024 avec l'ensemble des organisations syndicales, et qui permet ainsi de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle (un fonds de solidarité aidants, des autorisations d'absence spéciales, une plus grande souplesse sur les horaires de travail etc.).

### **A propos du groupe La Poste :**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 37 300 points de service dont 17 700 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et près de 19 600 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue plus de 15 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2023,



le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 233 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont plus de 179 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

**Contacts presse :**

Mélina Tréhin – Responsable relations médias : [melina.trehin@laposte.fr](mailto:melina.trehin@laposte.fr) - 06 74 98 10 98 –

• [LPnews\\_IDF](#)

Alban Colombel – Responsable relations médias : [alban.colombel@laposte.fr](mailto:alban.colombel@laposte.fr) - 06 12 04 20 87

• [LPnews\\_IDF](#)